

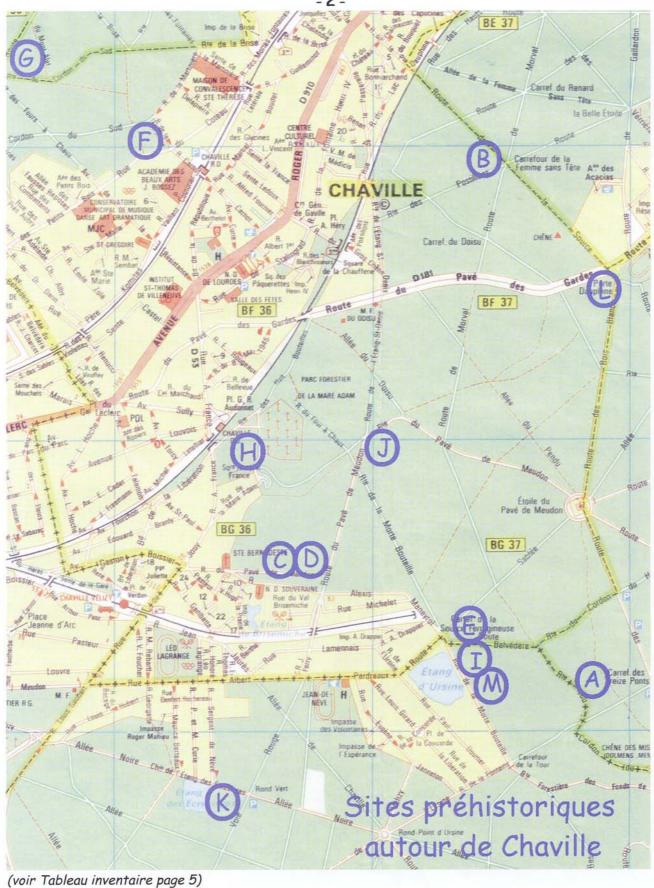
ARCH' ECHOS

BULLETIN DE L'ASSOCIATION POUR LA RECHERCHE SUR CHAVILLE, SON HISTOIRE ET SES ENVIRONS

ISSN-1146.075

DECEMBRE 2002 No 10





ARCH'ECHOS No 10

Directeur de la Publication:Jean-Pierre HASCOET correspondance: 7 rue des Glycines 92370 CHAVILLE Tél 01 47 50 73 15 Dépôt Légal : Quatrième trimestre 2002

L'ARCHE ET LES MEDIAS

L'ARCHE, "Association pour la Recherche sur Chaville, son Histoire et ses Environs" élargit ses relations avec les "Sociétés" voisines et avec les médias.

1° La première année du troisième millénaire s'est achevée avec l'entrée de l'ARCHE sur la "toile" par la création du site INTERNET de l'ARCHE. Depuis janvier, il est possible de consulter une présentation générale de l'ARCHE, avec l'indication des activités en cours et le moyen d'entrer en contact avec l'association. On y découvre également les actes de Naissances, Mariages et Décès des habitants de Chaville entre 1667 et 1815. L'histoire de Chaville est en cours d'élaboration et ses chapitres seront publiés progressivement. Ce site est consultable sur le site de la ville de Chaville en cliquant ensuite sur le bouton "Chaville Hier et Aujourd'hui". Enfin l'ARCHE s'est dotée d'une boite à lettre e-mail dont l'indicatif est "arche.chaville@wanadoo.fr". Nos correspondants sont déjà plus nombreux sur ce canal que par la poste.

2° L'ARCHE a proposé aux associations "historiques" voisines de leur attribuer la qualité de membres adhérents de l'ARCHE en leur demandant de lui accorder la réciprocité. Ces associations nous ont donné leur accord. Ce sont, par ordre de création :

- -La Société des Amis de Meudon et le Comité de Sauvegarde des Sites de MEUDON.
- -La Société d'Histoire et d'Archéologie de VIROFLAY.
- -La Société d'Archéologie et d'Histoire de SEVRES.
- -La Société des Amis du Musée de VILLE-D'AVRAY.
- -Signes-des-Temps de VELIZY-VILLACOUBLAY.
- 3° "Les NOUVELLES" ont publié en octobre 2001, une interview du Président de l'ARCHE, présentant l'association.
- 4° Une société de production de la "5° chaîne" a demandé à l'ARCHE de participer à l'émission du 15 décembre 2001: "Les refrains de la mémoire :" Tout va très bien madame la marquise (1934)". Nicole Garcia y a évoqué les bois de Chaville, très fréquentés à l'époque par les Parisiens.
- 5° Le journal local "ENSEMBLE", a repris dans son numéro de décembre 2001 un article de Jacques Peltier publié en avril 2000 dans Arch'échos n° 8, sous le titre "A la recherche des Chavillois de la belle époque".

Ces actions de communication vont être prochainement complétées par une **exposition** sur le "Ru Marivel" et l'hydrographie à Chaville⁽¹⁾. La motivation des membres de l'ARCHE ne faiblit pas!

Jean-Pierre HASCOËT Président de l'ARCHE

(1)<u>Avis</u>: Pour compléter ses recherches sur l'hydrographie de la Vallée du ru de Marivel, l'ARCHE aimerait pouvoir situer puits, sources, fontaines.....dans les propriétés chavilloises. Si vous pouvez nous aider, contactez Madame GARCIA (1810, avenue Roger Salengro – 01.47.50.21.04) ou laissez un message Internet à l'adresse "arche.chaville@wanadoo.fr"

SOMMAIRE

Sites préhistoriques autour de Chaville (Carte)	Page 2
Editorial du président : " l'ARCHE et les Médias"	
La Préhistoire à Chaville	Page 4
Les "LE TELLIER"	Page 6
Chaville et la Révolution : Le Cahier de Doléances	Page 8
Les Maires de Chaville	Page 9
Le XX ^{ème} siècle	Page 11

La préhistoire à CHAVILLE

La présence humaine en Ile-de-France est très ancienne comme l'attestent des sites éponymes du Paléolithique inférieur tels que Chelles et Levallois (avant 100.000 ans). Un site Magdalénien (-12.000 ans) a été bien étudié à Pincevent dans l'Essonne. Des fouilles récentes ont mis en évidence la présence de populations de l'Epipaléolithique (-10.000 ans) à Rueil (Le Closeau). Cette période termine la glaciation du Würm, et nous avons à Chaville, les vestiges d'habitants de la période qui suit, le Mésolithique, au cours de laquelle le climat va se réchauffer. A la toundra qui couvrait la France au Magdalénien (faune à base de

rennes), succède un paysage de prairies où les arbres sont de plus en plus nombreux : les pins, les noisetiers, les chênes recouvrent progressivement notre territoire et la faune se diversifie; les rennes et chevaux se sont déplacés vers le nord-est et sont remplacés par des cervidés, des sangliers, et vers -7.000 ans le climat est comparable au climat actuel. L'efficacité de la chasse va être grandement améliorée par l'invention de l'arc dont les flèches seront munies de pointes légères : les nombreux éclats de taille de silex rencontrés permettent d'identifier cette évolution.

Dates (av.J-C)	Chronologie
850 à 50	glaciaire
3 000 à 850	
5 000 à 3 000	
8 000 à 5 000	
10 000 à 8 000	Tardiglaciaire
33 000 à 10 000	Würm IV
[16 000 à 10 000]	Würm III
120 000 à 33.000	Würm I/II
avt 700 000 à 120.000	Riss
	850 à 50 3 000 à 850 5 000 à 3 000 8 000 à 5 000 10 000 à 8 000 33 000 à 10 000 [16 000 à 10 000] 120 000 à 33.000

Rappel des principales périodes préhistoriques

En 1934, des vestiges de chasseurs ont été repérés sur le bord du plateau qui domine l'étang d'Ursine, dans le bois de Meudon, près du chemin dit "Cordon-du-Haut" (site A). La fouille a été menée par Raoul DANIEL qui a communiqué son rapport à la Société Préhistorique Française en décembre 1965. Ce sont trois sites qui s'étendaient sur une centaine de mètres et qui se distinguent par la présence de nombreux éclats de silex. Ces petits silex en forme de triangle sont caractéristiques d'une industrie qui est classée "Tardenoisien II" de l'Ile-de-France et se rattache à un Mésolithique répandu au nord de la Seine.

Une pointe originale a été dénommée "pointe de Chaville" et se remarque sur de nombreux sites Mésolithiques. On imagine que des chasseurs se sont installés à cet endroit pour guetter le gibier qui allait s'abreuver au ru

qui coulait au dessous et qui est devenu l'étang d'Ursine lorsqu'il fut barré au 16è siècle .

période **Néolithique** voit transformer lentement l'économie de chasse et de cueillette en agriculture et élevage au 5è millénaire avant notre ère. De nombreuses pièces lithiques de cette période, ont été trouvées à Chaville en divers endroits dont la zone du Bois de Fausses-Reposes par Emile Rivière en 1882, en particulier en haut du "Chemin Vert", l'actuelle rue Carnot. Le village Néolithique de Trivaux à Meudon, le dolmen découvert en 1845 près de la grille du château de Meudon et celui de la "Pierre-aux-moines" dans le bois de Clamart, le site de la "Femme sans tête" dans le bois de Meudon près de la voie ferrée RG, la carrière de silex de Sèvres mise à jour lors des travaux de la F118 en 1970, sont quelques points de repères caractéristiques de l'activité humaine dans notre environnement immédiat au Néolithique.

Inventaire des sites mésolithiques et néolithiques de Chaville

(voir carte en page 2)

	Lieu-dit	Période	Silex	Date	Inventeur	Publication	Dépôt
Α	Chemin du cordon du haut	3 Campements mésolithiques	130 outils 1600 éclats	1934	R. Daniel	BSPF.1962	MAN SG
В	La Femme sans tête	Néolithique Campignien	100 outils 900 éclats		R. Daniel	BSPF 1970	MAN SG
С	Zone 66 (Route du Pavé de Meudon)	Néolithique	10 lames		R. Daniel	BSPF 1965	MAN SG
D	Zone 66 (Route du Pavé de Meudon)	Mésolithique Néolithique	10 outils 1 tesson de poterie		R. Daniel	BSPF 1965	MAN SG
Е	Arbre vert (etang d'Ursine)	Néolithique	10 outils		R. Daniel	BSPF 1965	MAN SG
F	Chemin vert (rue Carnot)	Néolithique	quelques outils 300 pièces	1887	E. Rivière	AFAS 1887	inconnu
G	Bois de Fausses Reposes	Néolithique	quelques éclats	1960	R. Daniel	BSPF 1965	MAN SG
Н	Ancien cimetière	Néolithique	1 pointe de flèche foliacée		R. Daniel	BSPF 1965	MAN SG
Ι	Etang d'Ursine	Néolithique	1 pointe de flèche foliacée		R. Espitalié	BSPF 1965	
J	Sablière	Néolithique	éclats		R. Daniel	BSPF 1965	MAN SG
K	Etang des écrevisses		éclats		R. Daniel	BSPF 1965	
L	Butte de Morval (Porte Dauphine)	Néolithique	1 hache polie	1975	J. Mendoza	non publié	
M	Etang d'Ursine	Néolithique	quelques outils		Dr Cheynier	BSPF	

MAN SG Musée des Antiquités Nationales, Saint-Germain-en-Laye

BSPF Bulletin de la Société Préhistorique Française

AFAS Association Française pour l'Avancement de Sciences

A la période proto-historique, l'établissement urbain d'importance bien identifié est Nanterre. Les fouilles précédant la construction de la A86, ont permis de découvrir les niveaux Néolithiques avec des cultures sur essartages. Par la suite une agglomération s'est installée dans la boucle de la Seine sous la protection d'un oppidum (le Mont Valérien) que les gaulois ont dû aménager.

Le gué permettant de traverser la Seine à

Paris, est à l'origine de la route de l'Ouest qui s'est appelée au Moyen Age "Grand Chemin de Paris à Montfort l'Amaury". Dès le premier millénaire avant notre ère, cette route devait suivre le tracé de l'actuelle rue de Vaugirard, la traversée d'Issy qui la prolonge, la route des Gardes, les Bruyères jusqu'à la porte Dauphine où une butte médéviale subsiste.

L'ARCHE a identifié dans le bois de Morval,

les vestiges du chemin conduisant à l'actuelle rue de la Mare Adam, en bas de laquelle une fontaine conservée jusqu'au XXe siècle fut à l'origine de la première construction de Chaville. Le chemin se prolongeait vers Viroflay et Saint-Cyr-l'Ecole évitant le vallon du Ru Marivel et Versailles qui étaient des zones très humides.

Les pointes de Chaville (16 à 19)
sont des variantes des
pointes à troncature multiple

(3 cm)

(Coll. et dessins R. Daniel)

Jean-Pierre Hascoët

Les " LE TELLIER "

Michel Le Tellier a hérité, de son père la seigneurie de Chaville en 1617. Quelques années après, en 1645, il acquiert la part d'héritage de sa sœur. Par la suite, il achète les biens que l'Hôtel-Dieu possédait encore à Chaville. Le Tellier, en 1651, va encore acheter les terres de son neveu, puis en 1660 une maison et ses dépendances ; l'année suivante, il achète près de la moitié de la seigneurie de Viroflay, comprenant terres, bois, prés. Sa propriété se trouve constituée de 2 parcs, le Petit Parc de 40 arpents (18,5 ha), le Grand Parc de 420 arpents (186 ha). Il fera construire un château entre 1635 et 1660, par CHAMOIS, architecte du Roi, inspiré de celui édifié par Louis XIII à Versailles.

Si l'on remonte vers l'an 1535, on trouve la mention d'un Pierre Le Tellier marchand bourgeois de Paris. Son fils Michel (I) Le Tellier est notaire au Châtelet de Paris en 1551. Le petit-fils Michel (II) Le Tellier (1545-1608), l'un des 11 enfants de Michel I est Commissaire au Châtelet en 1573 et Intendant des Finances des Ligueurs (La Fronde) qui s'insurgent contre le Roi Henri III.

Le Duc de Guise établit son pouvoir en s'appuyant sur des Comités de quartier. Le Tellier en fait partie. Il est nommé au Conseil d'Etat. Michel (II) achète CHAVILLE le 18 déc. 1596 pour 1600 écus (960.000 frs de 1999). Il achète une charge de Maître Ordinaire des Comptes. Michel (III), (1571(?)-1617), l'un des 3 enfants devient Conseiller à la Cour des Aides. Il est alors appelé « Seigneur de CHAVILLE et de VILLACOUBLAY ». Il épouse en juillet 1593, Claude Chauvelin, fille d'un avocat au Parlement de Paris. Son frère Charles Le Tellier-Morsans est " Seigneur de DOISY et CHAVILLE"

Il a 7 enfants, 6 filles et 1 garçon qui sera Michel(IV) le « Chancelier » (1603-1685) et qui, à la suite de ses acquisitions domaniales, sera désigné " Marquis de Barbezieux, Seigneur de Chaville, de Louvois, de la Ferté-Gaucher". Il prêtera " Foi et Hommage pour des Terres sises à CHAVILLE, VIROFLAY, MEUDON ". Après avoir suivi les cours du Collège de Navarre, il étudie le Droit. En 1624, sa mère lui achète la charge de " Conseiller au Grand Conseil". Il est nommé tuteur de ses

sœurs, à la mort de son père. Charles Le Tellier-Morsans, frère du défunt se joint à ses frères pour réclamer une partie importante de l'héritage, notamment sur la Terre de CHAVILLE. Procès en 1621. Sa mère et luimême gagnent le procès. Il achète à ses cousins leurs parts d'héritage.

Le 6 Mars 1628, il marie sa sœur Claude à J.B. COLBERT-SAINT-POUANGE. Ce mariage est important car les Colbert-Saint-Pouange resteront toujours les alliés des Le Tellier lorsque la rivalité de J.B. COLBERT se développera à partir de 1651. Lui-même se marie le 11 Février 1629 avec Elisabeth TURPIN.

Lors de Révoltes en Normandie en 1639, RICHELIEU envoie une mission dirigée par le Chancelier SEGUIER pour instruire les procès des insurgés. Michel Le Tellier l'accompagne. Il a acquis en 1631 la charge de Procureur du Roi au Châtelet de Paris. Il veille sur l'ordre, la police, la propreté de Paris.

Sept ans plus tard, il revend cette charge et en janvier 1639, achète la charge de Maître des Requêtes, devenant le protégé de CI.BULLION, surintendant des Finances. Le 3 septembre 1640 il est nommé Intendant de l'Armée d'Italie. RICHELIEU décide la conquête de Turin et du Piémont. Le Tellier est nommé Intendant au Piémont en septembre 1640, chargé de négociations entre la Régente de Savoie (sœur de Louis XIII) et ses beaux frères. Il arrive à conclure la paix en juillet 1642. A cette occasion il entre en contact avec MAZARIN

Le 8 janvier 1641, naît François Michel "Monsieur de Chaville", futur Marquis de LOUVOIS, et en juillet 1642, Charles Maurice qui deviendra Archevêque de Reims.

RICHELIEU meurt en décembre 1641. MAZARIN est appelé au Conseil. Pour remplacer un membre du Conseil, le Roi et Mazarin font appel à Michel Le Tellier. Le 4 Mai 1643 il prête serment comme Secrétaire d'Etat à la Guerre. Il le restera jusqu'à sa mort en 1685. Dix jours après, Louis XIII meurt. Un jeune commis, J.B. COLBERT entre au service de Le Tellier. Il y restera 8 ans.

Octobre 1645 voit la confirmation définitive de Michel Le Tellier comme Secrétaire d'Etat à la Guerre. La FRONDE se termine par la Paix de Rueil: Le Tellier participe aux discussions et à la rédaction du traité. Michel Le Tellier "donne" son commis J.B.COLBERT à MAZARIN qui en fait son secrétaire particulier. COLBERT rassurera le Cardinal sur la fidélité de Le Tellier envers lui. Ce dernier subit les attaques des Grands, comme Condé, Gondi, Servien et du Parlement.



Le Chancelier Michel le Tellier (1603-1685) (Doc. B.N.)

Le 19 juillet 1651, Michel Le Tellier se retire dans son château de CHAVILLE devant les attaques violentes de CONDE qui a exigé son renvoi. La Reine Anne d'Autriche le rappelle quelques mois plus tard en décembre.

CONDE se dirige vers Paris en avril 1652, où des combats se déroulent aux portes et la ville est prise. La Cour rentre à Paris. Michel Le Tellier traite avec le Duc d'Orléans.

Michel Le Tellier prend possession de son HOTEL, à Paris, qui lui a coûté 120.000 livres. En 1655, le 14 décembre, il obtient la survivance de sa charge de Secrétaire d'Etat pour son fils François-Michel. L'année 1656 voit l'achat du Marquisat de Louvois et des terres avoisinantes.

En 1658, le mariage de Louis XIV, projeté avec la Princesse de Savoie, échoue. Le Tellier engage des pourparlers avec l'envoyé espagnol PIMANTEL pour le mariage du Roi avec Marie-Thérèse d'Espagne. Le Tellier cachera Pimantel pendant la durée des négociations, dans son château de CHAVILLE (février à Mai 1658). MAZARIN meurt en Mars 1661 et Le Tellier est l'un des 6

exécuteurs testamentaires . LOUIS XIV décide de gouverner " par lui-même" ; à partir de ce jour. Michel Le Tellier reste Secrétaire d'Etat. En Mars 1662 a lieu le mariage de son fils Louvois avec Anne SOUVRE.

Dans l'année 1663 survient la mort de J.B.COLBERT-POUANGES. Louis XIV accepte en décembre 1664, que LOUVOIS ait la signature de son Père, dans certains cas.

Couronnement de sa carrière, Michel IV Le Tellier est nommé, le 22 octobre 1677, CHANCELIER de France et GARDE des SCEAUX. Cette nomination lui donne les droits suivants : Expédition des Edits et Mandements du Roi, Présidence du Conseil d'Etat, la Surintendance de la Justice.

Vers 1674, commence l'effacement de Le Tellier. Il se fait un genre de vie plus retiré, dans sa Maison de CHAVILLE pendant tout le temps où la Cour était à Versailles, n'ayant plus d'autres fonctions que celles du Ministère et d'assister à tous les Conseils. Cependant ses lettres écrites fréquemment de CHAVILLE, touchent à toutes sortes de sujets. Avec son fils Louvois, toujours parti sur les routes en inspections avec le Roi et les Généraux aux Armées, il entretient, de Paris ou CHAVILLE, une correspondance active, tantôt familière tantôt politique.

Les problèmes avec la Religion Réformée vont prendre une importance accrue à partir de 1680. Ce qu'on appelle les "Dragonnades" commencent en Mars 1681, malgré la réticence de Louvois qui s'oppose à ses généraux. La reprise des "conversions "se fait sentir vers 1685. LOUIS XIV décide d'en finir. Les incidents augmentent, la fuite des Réformés s'accentue, le commerce pâtit. Michel Le Tellier est chargé d'élaborer un texte de "Révocation de l'Edit de Nantes" qui sera accepté par le Roi, à Fontainebleau.

Concernant le Chancelier ce fut le jeudi 18 Octobre 1685 qu'il tint à CHAVILLE, en son château, le Sceau en public pour la dernière fois de sa vie. Quand les Expéditions qu'on lui présenta, furent scellées, il fit lire l'EDIT de REVOCATION de l'EDIT de NANTES "Se sentant mal, peinant à respirer, il fut transporté de Chaville à son Hôtel de Paris le même jour." (Mémoires de Le Peletier).

"Il mourut à Paris sur les trois heures, entre les bras de M. de Louvois, qui lui ôta la clef des Sceaux qu'il avait pendue à son cou" (Mémoires du Marquis de Dangeau)

CHAVILLE et la REVOLUTION "Le Cahier de DOLEANCES"

Le Roi Louis XVI avait convoqué les ETATS-GENERAUX, pour tenter de résoudre les problèmes politiques et financiers, le déficit des finances devenant catastrophique. La séance inaugurale eut lieu le 5 Mai 1789 dans la grande salle de l'Hôtel des Menus-plaisirs à Versailles. Mais, en préparation à l'ouverture des Etats-Généraux, avait eu lieu une vaste enquête d'opinion dans tout le royaume . Selon l'usage, dans chaque Bailliage, les Assemblées des Trois Ordres (clergé, noblesse, tiers-état) rédigèrent des «Cahiers de doléances, plaintes et remontrances » qui devaient être apportés aux Etats par les députés. Toutes les communes, toutes les corporations, rédigèrent leurs Cahiers. Certes beaucoup de personnes ne savaient pas écrire, aussi ce furent les "Notables" qui les écrivirent . On y retrouve des revendications générales, sur les impôts, sur la Milice, sur les libertés ...mais aussi beaucoup de revendications locales.

Le Cahier de Doléances de CHAVILLE a été écrit par une Assemblée composée des notables de la Paroisse et par les principaux artisans . L'Assemblée générale eut lieu le 16 avril en l'église . Le cahier comporte 25 articles et sera signé, en présence du Procureur dont

Le Dauphin à la chasse (B.N.) Un Nemrod infatigable

dépend la Paroisse de CHAVILLE. Parmi les 29 signataires, on trouve le Syndic de la Commune, les 6 Membres "éxécutifs" de la Paroisse, les 2 Marguilliers, et 20 membres du Tiers-Etat. Il est intéressant de noter que 6 exercent la

profession de blanchisseurs, activité importante de CHAVILLE. Parmi les signataires du Cahier, 4 seront élus Maires (J.B.LAROQUE 1790-1791, premier Maire de CHAVILLE; J.DEQUATRE 1791-1792; P.GENTIL 1792-1795; A.DADA 1795-1796), et 14 seront Officiers Municipaux entre 1790 et 1816! La Paroisse de CHAVILLE comptait 180 feux, soit 820 habitants environ en cette année 1789.

Dans ce Cahier, on retrouve mentionnés les problèmes qui préoccupent l'ensemble du peuple français, par exemple:

- -liberté individuelle, "sacrée et inviolable".
- -liberté de circulation.
- -droit sacré de la propriété.
- -répartition équitable des impôts.
- -égalité des citoyens devant la Loi.
- -uniformisation des poids et mesures.

Cependant les problèmes spécifiques à la Paroisse, ne sont pas oubliés . CHAVILLE, étant entouré de bois giboyeux et faisant partie du Domaine Royal, voyait ses terres constamment endommagées par les " Chasses royales". On peut lire à l'article 8 " réclamation contre les abus des chasses, ruineux et oppressifs, où le cultivateur à cause du lapin et

du gibier ne retire pas souvent le grain qu'il met en terre et où la grande bête foule et détruit tout et qui, étant chassée, attire 30 à 40 fois par année, cent chevaux à travers les champs et une foule de gens à pied ; les champs sont dégradés, les denrées dévastées..."

Plainte également au sujet des routes et chemins créés pour les Chasses:... " le Tiers Etat se plaint que les deux-tiers du territoire de cette paroisse ont été

néanmoins enclos, sur différents temps, dans le Grand et le Petit Parc de Meudon, contre le gré des habitants et sans dédommagement suffisant.....que les Officiers des Chasses ont fait percer des routes à travers les propriétés des particuliers sans leur aveu, sans forme et sans indemnités.....il leur est défendu de passer pour l'exploitation de leurs terres par ces routes formées à leur dépens et dont la communication leur est empêchée par des barrières .. "(article8).

Autre récrimination, très importante pour les habitants et vraiment spécifique (article 25) :..... "qu'il soit pris les mesures pour affranchir la Paroisse de l'infection et de la corruption que cause dans ladite Paroisse, le passage de la décharge des vidanges de la voirie de VERSAILLES ".

Dans l'article 20, on aperçoit un autre problème important pour la commune, enserrée entre coteaux et forêts, sans possibilité d'expansion des cultures :.... " que les Domaines du Roi soient déclarés aliénables et comme tels vendus, qu'en conséquence il plaise à Sa Majesté d'accorder aux habitants les terres de sa Ferme

de CHAVILLE, avec la jouissance des eaux qui s'y trouvent ...que le terrain qui formait autrefois la Commune de cette Paroisse et qui a été aliéné soit restitué ..."

Le Cahier de Doléances fut porté au Bailliage de Meudon par deux députés désignés par l'Assemblée chavilloise J.B.LAROQUE et J.DELORAILLE. (Le Bailliage secondaire de Meudon regroupait les communes de MEUDON, CHAVILLE, CLAMART, VELIZY et VIROFLAY).

Les Cahiers étaient refondus en un seul Cahier qui devenait le "Cahier du Bailliage "Les délégués portaient ce cahier au Bailliage Principal. Selon le même processus ,un autre cahier refondait les doléances précédentes, pour constituer le cahier définitif.

Une Assemblée Générale procéda enfin à l'élection des Députés désignés pour siéger aux ETATS-GENERAUX

Pierre NOTRE

Les Maires de CHAVILLE (1790-1792)

Le village, sous l'Ancien Régime avant 1787, était à la fois la Paroisse et la Communauté. La Paroisse est sous la responsabilité du Curé qui tient les registres d'état civil, lit à l'office du dimanche les Ordonnances et les Arrêts royaux. Le curé est aidé par un Conseil de Fabrique (Marguilliers). La Communauté villageoise est représentée par une Assemblée qui gère les affaires . Son représentant est le Syndic, nommé par l'Intendant qui convoque aussi l'Assemblée. Le Syndic nomme les Marguilliers et les collecteurs d'impôts; il gère les Finances.

En juin 1787, le Pouvoir Royal établit un Conseil Municipal, issu d'une Nouvelle Assemblée. Celle-ci est élue au suffrage censitaire (pour en faire partie, il faut payer au moins 10 livres d'impôt et être un Notable). Le Conseil comporte 3, 6, 9 membres élus pour 3 ans. Le Syndic et le Curé en sont membres de droit. Sur le plan juridique, le Bailli royal est le représentant du Pouvoir.

CHAVILLE faisait partie de la Prévoté et Vicomté de Paris Hors-les-murs dont dépendait les Bailliages secondaires de Meudon et Versailles. Notre village était rattaché à celui de Meudon qui englobait aussi Clamart, Vélizy, Viroflay. En 1790, la France est divisée en Départements, découpés en Districts, eux-mêmes divisés en Cantons. Depuis Le 27 janvier 1790, CHAVILLE se trouve donc dans le Département de Seine et Oise, dans le district de

Versailles, et dépend du Canton de Sèvres avec 7 autres Communes.

La première Municipalité élue

Si la première Municipalité est élue, après 3 tours de scrutin, de façon démocratique par une Assemblée de 41 citoyens "ACTIFS", les 31 janvier, 7 et 8 février 1790, il faut savoir que, après 1792, les Maires et les officiers municipaux seront nommés (ou révoqués) par le Pouvoir. Les citoyens électeurs "actifs" avaient seuls la possibilité d'élire ou d'être élus. Un citoyen "actif" devait être de sexe masculin, avoir plus de 25 ans, être domicilié dans le Canton depuis au moins un an et payer des impôts directs au moins égaux à 3 jours du salaire d'un ouvrier non qualifié. Cette notion de citoyen "actif" disparaîtra le 11 juillet 1792.

Les Maires

Depuis la première Municipalité de 1790 jusqu'à nos jours 32 MAIRES se sont succédé. Compte tenu des législations en vigueur ou des évènements, la durée des mandats varie de 2 à 3 ans jusqu'à une dizaine d'années

En voici la succession : Laroque (1790-1791) , Dequatre (1791-1792) , Gentil (1792-1795) , Dada (1795-1796) , Laroque (1796-1800) , Fremin (1800-1813) , Haussmann (1813-1815) , Arlet (1815-1819) , Thavenet (1819-1824), Cazalot (1824-1829) , Royer (1829-1831) , Lepine (1831-1837) , Garnier (1837-1848) , Guilleminot (1848-1852) , Comte (1852-1858),

Courot (1858-1871) , Vaudoré (1871-1872) , Millon (1872-1875) , Cadet (1875-1887) , Hebert (1887-1892) , Delapierre (1892-1904) , Boudet (1904-1919) , Barraud (1919-1929) , Macron (1929-1935) , Thomas (1935 , Mammaux (1935-1938) , Boulay (1939-1944) , Berland (1944-1947) , Huttepain (1947-1955) , Aussere (1955-1971) , Houlier (1971-1995) , Levain (1996-)

LAROQUE

Le premier maire élu début 1790, Achille, Jean-baptiste, LAROQUE, était né en 1734 à Villiers le Bacle (Essonne). Son père était laboureur à Villiers, sa mère originaire de Chaville (Geneviève Fortier). Habitant Chaville depuis 1774, il était propriétaire dans la Commune depuis 1786. Il fut Commis au Bureau de la Plomberie à Versailles de 1774 à 1778, puis receveur des "Vingtièmes" en 1786. Dès cette date, il est considéré comme "bourgeois".Marié à Marie Louise SHINDELER dont il eut 2 enfants, il se remariera à la mort de celle ci avec Geneviève GILBERT qui lui donna 4 enfants.

Il est mêlé aux évènements importants de cette période troublée, il participe à la Rédaction du Cahier de Doléances de CHAVILLE. Le 16 avril 1789, en tant que Syndic de la Commune, il est élu pour porter le Cahier de Doléances au Bailliage de Meudon dont fait partie Chaville et il signe le Cahier définitif des Trois Ordres.

Les évènements suivants caractérisent la période révolutionnaire vécue par Laroque : formation d'une Garde Nationale, selon le décret du 30 avril 1790, comportant une vingtaine de citoyens; Constitution Civile du clergé (janvier 1791) avec prestation solennelle de Serment du Curé et Vicaire, à l'église en présence du Conseil municipal; fuite de LOUIS XVI à Varennes (juin 1791) provoquant un renforcement des mesures de sécurité dans la Commune; participation à la Fête de la Fédération avec cortège des Autorités et de la population de l'Eglise à la place du château du Comte de Tessé.

Il sera Procureur de la Commune en 1792, 1793, 1794 puis Officier municipal en 1795 avec un salaire de 350 livres, enfin Agent National.

Les nouvelles élections de Novembre 1791 ne lui sont pas favorables, il doit céder sa place à J.DEQUATRE. En 1794, P.GENTIL étant Maire, le Représentant du Peuple de Seine et Oise destitue le Conseil municipal et nomme LAROQUE, Agent National, Maire à la place de P.GENTIL. J.B.LAROQUE sera Maire élu une deuxième fois de 1796 à 1800.

Sa carrière politique s'achève en février 1804 : une lettre du Préfet au maire FREMIN, fait état de nombreuses plaintes sur sa conduite (ivrognerie, compromet sa fonction, agit sans ordres) et ordonne une mise à l'écart immédiate de ses fonctions publiques . Sa mort survient à CHAVILLE le 16 mars 1809 .

DEQUATRE

Il fut le deuxième maire, en fonction du 13 novembre 1791 au 16 décembre 1792, élu à l'âge de 37 ans. Né en 1754, il se maria à Marie DEVILLIERS et en eut plus de 6 enfants. Il décède le 19.01.1833. Il exerca plusieurs métiers : vigneron, marchand de vin, tonnelier, cultivateur et jouit du statut de propriétaire. Avant d'être élu Maire, il participait à la vie de la Commune comme Marguillier. Il contribua à la rédaction du Cahier de Doléances, fut élu officier municipal dans la première municipalité. Par la suite, il remplit plusieurs fonctions : conseiller municipal en janvier 1794, nommé par les représentants du peuple DELACROIX et MUSSET, greffier en 1794, officier d'Etat-civil en 1795, nommé en janvier 1795, lors de la vente de la FERME de CHAVILLE, comme représentant de la Commune, percepteur en 1803, répartiteur des impôts en 1804. Il restera membre du Conseil de 1815 à 1831 et prêtera serment à Napoléon en 1816.

Lors de son mandat de Maire se passeront des évènements comme la chute de la Royauté (10 août 1792), la levée des Volontaires nationaux pour la défense des frontières. L'Assemblée Législative ayant décidé que les registres d'Etat-civil soient dorénavant tenus par la Municipalité, il procède à leur transfert officiel à la mairie. Il possédait des vignes à "La Martinière, Les Châtre-sacs" et "Le Petit-Viroflay".

(à suivre)

Pierre NOTRE



du et degalin par evas maires tofficiers municipaux, à chaville, ce 24 thornidor de l'ancac de la copulique une et adivisité De progue Boy. M. J. contré cada en aux

"vu et légalisé par nous maire et officiers municipaux"
"à chaville ce 28 thermidor de l'an3e de la république"
"une et indivisible Laroque agt.Nl. andré Dada maire

CHAVILLE au XXème siècle

Suite au développement du chemin de fer, le XXème siècle se caractérise par un accroissement considérable de la population surtout dans la première moitié du siècle (1901 → 3633 habitants, 1946 → 13226 habitants, 2000 → 18136 habitants). Cette croissance va entraîner des opérations d'urbanisme importantes: lotissements, villas, immeubles, écoles…et la rénovation, dès les années 60, de quartiers qui vont disparaître: le Doisu et ses blanchisseurs, la rue de la Mare Adam et la vieille église.

L'arrivée de ce nouveau moyen de transport a amené à Chaville un afflux de Parisiens venant, tout d'abord, pour se divertir. Désireux d'oublier des événements difficiles se passant à Paris ou des journées de travail harassantes, ils voulaient jouir des promenades offertes par les bois, profiter des spectacles sur les étangs, déjeuner ou danser dans les restaurants et guinguettes (nombreux : une quarantaine) disparus depuis la seconde guerre.

Beaucoup de Parisiens se fixèrent à Chaville, construisant résidences secondaires et villas sur les coteaux, ou se logeant dans les nouveaux immeubles.

L'apport de population enfantine, donc scolaire, nécessitera successivement :

-la reconstruction de l'école maternelle des Capucines (1907), ainsi que la surélévation de l'école communale de garçons et de filles (1930), appelée Paul Bert depuis 1922.

-la construction en 1938 de l'école Ferdinand Buisson puis en 1967 de l'école Anatole France, pour que la carte scolaire couvre tous les quartiers

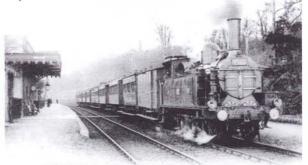
-en 1943, l'ouverture également de l'école primaire privée Gérard (devenue l'Ecole familiale)

-enfin de 1960 à 1978, on voit fleurir cinq écoles maternelles nouvelles :le Muguet, les Jacinthes, les Iris, les Myosotis et les Pâquerettes; puis ce sont les crèches, la halte garderie, le jardin d'enfants qui verront le jour. En même temps s'installe, avenue de la Résistance, le collège d'enseignement général (CEG) Jean Moulin qui deviendra collège d'enseignement secondaire (CES) et sera

agrandi en 1968 par le bâtiment, actuellement en reconstruction, de l'avenue Sainte Marie.

Pour ce qui est des chemins de fer :

-en 1902, la création de la ligne des Invalides donne à Chaville le privilège de disposer de 3 liaisons ferroviaires avec Paris qui s'ajoutent aux lignes de tramway puis de bus qui desservent la rue principale, et aux voies routières qui vont s'engorger rapidement par suite d'un parc automobile de plus en plus important.



CHAVILLE : Arrivée du train de Paris en gare Rive-Gauche

-la gare RG Paris-Montparnasse actuelle sera construite lors du quadruplement des voies en 1936 et perdra son aspect campagnard.

-en 1928, la traction électrique apparaît sur la ligne RD Paris-Saint Lazare, avec ses robustes rames automotrices qui vont assurer un service d'une régularité exemplaire pendant près de 50 ans. Cette ligne sera à nouveau totalement modernisée en 1977 par l'introduction des rames bleues actuelles beaucoup plus confortables et la construction d'une nouvelle gare.

La situation de Chaville, proche de Paris, ses moyens de communication, son environnement, sa qualité de vie... renforcent sa vocation résidentielle et nécessitent (pour le bien-être de ses habitants) toujours plus d'aménagements. Nous vous en parlerons dans d'autres Arch'échos ou sur notre site Internet; citons: l'érection de quatre nouvelles églises (dont deux catholiques, une orthodoxe et une arménienne), la construction d'un marché couvert, d'équipements sportifs et culturels ainsi que celle de l'Atrium.....(à suivre)

Nicole GARCIA



Paul Bert(1833-1886), dont un important groupe scolaire de Chaville perpétue la mémoire, était un médecin physiologiste, élève de Claude Bernard. Il entra en politique et fut Ministre de l'Instruction Publique en 1881-1882 dans le gouvernement Gambetta où il contribua activement aux réformes de l'enseignement. En 1886, année de sa mort, il fut nommé gouverneur général de l'Annam et du Tonkin.

Les trois lézards, blason de Chaville

L'ancien blason de Chaville était celui des LE TELLIER, adopté en conseil municipal en 1844, et devenu depuis l'emblème de notre commune.

En voici la description héraldique: "D'azur à trois lézards d'argent, posés en pal, rangés en fasces, au chef de gueules chargé de trois étoiles d'or". Ces armoiries apparurent avec les premiers LE TELLIER, seigneurs de Chaville, à la fin du XVI siècle. L'achat de charge, en 1589, les faisait en effet bénéficier des prérogatives de la noblesse en vertu de l'édit de Henri III destiné à renflouer le trésor royal. La légende dit: "ce seigneur n'osa pas prendre dans ses armes la salamandre, emblème de François 1er, et il chercha un animal similaire".

Selon d'autres sources, l'origine serait à rechercher dans deux mots latins : d'une part (s)TELLI(o) (: stellion, sorte de lézard, ou enfant changé en lézard par la déesse Cérès), d'autre part, pour les trois étoiles, ce serait le mot latin (s)TELLI(f)ER (: étoilé).

